

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES TOURNOIS

Article 1 :

L'Association « Les Cavaliers de Kourou » organise un tournoi d'échecs rapides le samedi 25 mars 2023

Lieu des rencontres : Restaurant l'ESPLANADE, Avenue de l'Anse, 97310 KOUROU

Organisateur : M JANVIER Geoffroy , Président de l'Association « Les Cavaliers de Kourou ».

Arbitre Principal : M. DAVID Dorian-Ciprian, FA, AFE1

Le tournoi est homologué par la FFE sous le numéro 58941 .

Ce tournoi est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Être licencié A ou B pour la saison en cours à la F.F.E. (la licence peut être prise sur place) ou avoir un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA).
- Remarque : au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la Fédération Française des Échecs actuellement en vigueur pour les parties rapides.

Les appariements se font au Système Suisse Intégral (Règles C.04 de la FIDE) (forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE)). Les appariements et classements sont assistés par ordinateur (programme PAPI). Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence à l'heure prévue pour la clôture des inscriptions.

Tout joueur se présentant après 14h30 sera apparié à la ronde 2 avec zéro point.

Ce tournoi comporte 9 rondes.

Article 3 : Cadence

Tout joueur qui arrive devant l'échiquier plus de 5 min après l'annonce du début de la ronde par l'arbitre perd la partie par forfait.

La cadence est de 6 min + 5 **secondes d'incrément (type Bronstein)** pour toute la partie.

Article 4 : Horaires de jeu

Vérification des licences : de 14h30 à 15h30

Clôture des inscriptions : 15h30

1ère ronde :	16h00
2ème ronde :	16h30
3ème ronde :	17h00
4ème ronde :	17h30
5ème ronde :	18h00
Pause :	18h00
6ème ronde :	18h45
7ème ronde :	19h15
8ème ronde :	19h45
9ème ronde :	20h15
Remise des prix :	20h30

Les lauréats absents lors de la cérémonie renoncent à leur récompense.

Clôture du Tournoi : le 25/03/2023 à 19h00
Présence de l'Arbitre jusqu'à 19h00.

Article 5 :

Droits d'inscriptions :

Licence B

Article 6 : Classement

Départage des ex æquo

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenus (gain = 1 ; nulle = 0,5 ; peite = 0).
Le départage entre les ex-æquo est effectué par le Buchholz tronqué, le Cumulatif, la Performance.

Article 7 :

La partie est perdue après le 2ème coup illégal achevé et pour les joueurs U10, la partie est perdue après le 3^{ème} coup illégal achevé.

Article 8 : Fin de partie

A la fin de la partie, le vainqueur ou le joueur des blancs en cas de nullité communique à l'arbitre le résultat de la partie.

Article 9 : Rappels

- respecter la charte du joueur d'échecs (affichée sur le lieu du tournoi)
- les téléphones mobiles devront être éteints. Si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.
- les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique dans la salle de jeu
- Tout son émis : sonnerie, alarme, ou vibreur, entraînera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif.
- S'il est évident qu'un joueur a utilisé un tel équipement dans la salle de jeu, il perdra la partie et l'adversaire gagnera.
- Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle.

Article 10 :

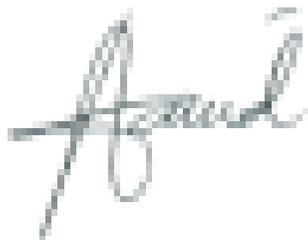
L'arbitrage sera assuré par M DAVID Dorian FA, AFE1, assisté de M Nicolas ERIPRET, arbitre stagiaire AFC.

Article 11 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

FA DAVID Dorian-Ciprian AFE1

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'David', written in a cursive style.